

**Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)
Leçon 7.3.2 – La doctrine de la voie du salut (sotériologie)**

Repentance

Les mots « repentance » et « repentir » sont parfois utilisés dans la Bible dans un sens large, parfois dans un sens étroit. Au sens étroit, la repentance fait référence à la douleur et au regret des anciens péchés. Cela s'appelle aussi la contrition. Quand Dieu est apparu à Job après ces nombreux jours de souffrances intenses au cours desquelles Job s'était fréquemment plaint de la façon dont Dieu l'avait traité, Job a exprimé ses regrets pour ce qu'il avait dit. « **Voici, je suis trop peu de chose** », dit-il, « **Que te répliquerais-je ?** » (Job 39:37). « **J'ai parlé, sans les comprendre... je me condamne et je me repens sur la poussière et sur la cendre** » (Job 42:3, 6).

Dans son ministère, Jésus lui-même a répété le message de Jean-Baptiste, disant au peuple : « **Repentez-vous, et croyez à la bonne nouvelle** » (Marc 1:15). Avant que l'Évangile ne soit une bonne nouvelle pour eux, les gens devaient reconnaître et confesser leurs péchés. Après avoir achevé son œuvre d'expiation pour les péchés du monde et être ressuscité des morts dans la victoire, il a ordonné à ses disciples « **que la repentance et le pardon des péchés seraient prêchés en son nom à toutes les nations** » (Luc 24:47). Notez que dans toutes ces références, la repentance précède la prédication de l'Évangile du pardon du Christ.

Lorsque Simon, le sorcier, a pensé qu'il pouvait acheter l'habileté ou l'art de transmettre le Saint-Esprit, l'apôtre Pierre lui a dit : « **Ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Repens-toi donc de ta méchanceté** » (Actes 8:21-22). L'apôtre Paul craignait qu'à son arrivée à Corinthe, ses adversaires ne se soient « **pas repentis de l'impureté, de l'impudicité et des dissolutions auxquelles ils se sont livrés** » (2 Corinthiens 12:21).

Ainsi, la repentance (dans ce sens étroit, également appelée contrition) est un sentiment de terreur ou de peur qui survient chez une personne lorsqu'elle se rend compte qu'elle a fait quelque chose contre la volonté d'un Dieu saint qui menace de la punir pour son péché. Ce sentiment est généralement créé par la prédication de la loi sévère de Dieu qui dénonce tout péché.

Lorsque les mots « repentir » et « repentance » sont utilisés au sens large, ils incluent non seulement la contrition du péché, mais aussi une confiance en Jésus et son œuvre pour le pardon des péchés. En ce sens, la repentance est synonyme de conversion. Par exemple, lorsque Jésus discutait de deux tragédies qui s'étaient produites, il a dit : « **Croyez-vous que ces Galiléens fussent de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert de la sorte ? Non, je vous le dis. Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également. Ou bien, ces dix-huit personnes sur qui est tombée la tour de Siloé et qu'elle a tuées, croyez-vous qu'elles fussent plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem ? Non, je vous le dis. Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également** » (Luc 13:2-5). Il ressort clairement du contexte que la repentance dans ce cas inclut à la fois la terreur à cause du péché et la confiance dans le pardon de Jésus. Car personne n'est sauvé simplement en étant contrit sans avoir confiance en Jésus. Judas Iscariot regrettait ce qu'il avait fait en trahissant Jésus, mais il ne croyait pas que Jésus pouvait lui pardonner. Désespéré, il s'est suicidé (Matthieu 27:3-5).

Le mot « repentir » doit être compris au sens large dans la déclaration de Jésus : « **Il y a de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se repent** » (Luc 15:10). Certes, les anges ne seraient pas heureux de voir un pécheur venir uniquement pour reconnaître ses péchés, mais pas pour

trouver le remède à ses péchés. Donc, dans ce cas, la repentance inclut la confiance en Jésus pour le salut. La repentance implique donc un revirement complet – un changement total du cœur et de l'esprit. Une personne se dirige dans une direction, s'éloigne de Dieu par le péché et l'incrédulité, et dans la repentance, elle se tourne et se dirige dans la direction opposée, faisant confiance au Christ et vivant sous la grâce et voyageant vers le ciel.

La repentance au sens large comprend donc deux parties : la contrition et la foi. La Bible parle également des fruits de la repentance, qui sont les fruits de la foi en Christ. Jean-Baptiste a demandé de tels fruits aux pharisiens et aux sadducéens, qu'il appelait une « **racés de vipères** ». Il leur a dit : « **Produisez donc du fruit digne de la repentance** » (Matthieu 3:7-8). Comparez aussi Luc 3:8-14, où divers fruits de la repentance sont énoncés. L'apôtre Paul a expliqué son œuvre au roi Agrippa en ces termes : « **J'ai prêché la repentance et la conversion à Dieu, avec la pratique d'œuvres dignes de la repentance** » (Actes 26:20).

Dieu est celui qui opère la repentance chez un pécheur. Dans ce but, il utilise à la fois sa loi et son évangile : il utilise la loi pour provoquer la contrition et il utilise l'évangile pour créer la foi en Christ. Quand Jésus a dit à ses disciples qu'il leur enverrait le Saint-Esprit, il a souligné l'une des choses que l'Esprit ferait : « **Quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché** » (Jean 16:8). Le Saint-Esprit dans l'apôtre Paul a prêché la loi au gouverneur Félix, et nous lisons : « **Comme Paul discourait sur la justice, sur la tempérance, et sur le jugement à venir, Félix, effrayé** » (Actes 24:25).

Après avoir présenté le thème de sa lettre aux chrétiens de Rome, l'apôtre Paul s'est lancé dans une discussion prolongée sur la loi de Dieu, montrant que le but de la loi est de montrer aux pécheurs de tous types leur péché, afin de provoquer la contrition. « **La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes** » (Romains 1:18). Il a conclu sa présentation par une condamnation générale : « **Tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché** » (Romains 3:9). Le but de la condamnation de la loi est « **afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu... C'est par la loi que vient la connaissance du péché... tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu** » (Romains 3:19-20, 23).

Mais cette prédication de la loi ne peut faire que créer des terreurs de conscience et des sentiments de contrition. L'œuvre du Saint-Esprit consistant à convaincre les pécheurs de leur péché n'est que le préalable à son œuvre principale consistant à susciter la foi en Christ à travers la Bonne Nouvelle du Christ et ce qu'il a fait.

Le repentir d'un pécheur est l'œuvre de Dieu, qu'il accomplit à travers la prédication préliminaire de la loi et l'annonce de l'Évangile. La loi en elle-même ne peut pas créer la foi en Christ. La loi n'est pas un moyen de grâce. Lorsque Pierre et les autres apôtres ont été amenés devant le conseil juif, ils ont dit : « **Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez tué, en le pendant au bois. Dieu l'a élevé par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés** » (Actes 5:30-31). Lorsque l'évangile prêché par Paul a réussi à amener les païens à la foi en Christ, les premiers chrétiens « **glorifièrent Dieu, en disant : Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie** » (Actes 11:18).

Il n'y a aucun moyen pour les chrétiens et les évangélistes chrétiens de conduire les autres à la repentance autrement que d'utiliser les outils que Dieu a fournis : la loi pour exposer le péché et l'Évangile pour étendre le pardon gagné par Jésus aux pécheurs en difficulté. L'apôtre Paul a rappelé aux anciens d'Éphèse comment il avait travaillé parmi eux pendant trois ans : « **Je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ** » (Actes 20:20-21).

Le véritable enseignement de la repentance s'est progressivement perdu dans l'Église romaine, jusqu'à ce qu'il dégénère en sacrement de pénitence, ce qui nécessite trois œuvres humaines pour être

efficace : la contrition, la confession et la satisfaction¹. La proclamation du pardon en Christ et le besoin de foi au Christ ont été minimisés et ils ont mis l'accent sur l'action humaine.

En revanche, nos pères luthériens ont adopté l'article XII de la *Confession d'Augsbourg*, qui déclare : « *La vraie pénitence ne comprend, à proprement parler, rien d'autre que la contrition et la douleur ou la terreur qu'on ressent à cause du péché, et, en même temps, la foi en l'Évangile et en l'absolution, (c'est-à-dire) la certitude que le péché [nous] est remis et que la grâce [nous] est acquise par le Christ. Cette foi console le cœur et lui donne la paix. Après cela on doit aussi s'amender et renoncer au péché ; car tels doivent être les fruits de la pénitence* » (*LA FOI DES ÉGLISES LUTHÉRIENNES Confessions et Catéchismes*, §18 p. 49).

Questions

1. Quelle est la différence entre le repentir au sens étroit et le repentir au sens large ?
2. Pourquoi la prédication de la loi de Dieu est-elle importante dans l'enseignement de la repentance ?
3. Pourquoi la loi est-elle incapable à elle seule de susciter la foi en Christ ?
4. Quel est donc le but principal de la loi ?
5. Quelles sont les deux parties du repentir au sens large ?
6. Qu'entend-on par les fruits de la repentance ?
7. Comment l'apôtre Paul a-t-il accompli son œuvre missionnaire à Éphèse ?
8. Quelle est la différence entre l'enseignement romain de la repentance et l'enseignement luthérien de la repentance ?
9. Que signifie le terme « moyen de grâce » ?

¹ La satisfaction est un acte que le pécheur doit faire pour compenser son péché.